

ADHÉSION

INDIVIDUELLE 2022

Plus d'infos : siege.asso@apajh23.com / 05 55 52 49 88

Le versement est à envoyer à :

APAJH de la Creuse
23, rue Sylvain Blanchet
23000 GUERET

> Nom, prénom :

> Adresse :

.....

.....

>Téléphone :

> Courriel :

> Profession :

Déclare : Adhérer Réadhérer

à l'APAJH et aux principes qu'elle défend ⁽¹⁾

Verse ci-joint par chèque à l'ordre de l'APAJH de la

Creuse un montant de : €

MODALITÉS

- Je souhaite adhérer à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ⁽²⁾ et ⁽³⁾ : 36 € (ou 26€ si usager, famille d'usager ou enfant recensé au fichier handicap MGEN)
- + Pour toute autre personne résidant à la même adresse ⁽²⁾ : 26.50 €
- + Pour une troisième personne résidant à la même adresse : 18 €

DONATEURS ET BIENFAITEURS

- Je souhaite effectuer un don à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ⁽³⁾ : 85 € ⁽⁴⁾ ou plus
- Je souhaite être un membre bienfaiteur et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ⁽³⁾ : 316 € ⁽⁴⁾ ou plus

(1) L'adhésion implique l'acceptation des principes de l'association et le versement de la cotisation prévue à l'article 4 des statuts

(2) Une seule revue par famille à la même adresse

(3) Dont 8 € inclus pour l'abonnement à la revue obligatoire et non déductibles des impôts.

(4) L'APAJH de la Creuse percevra tout montant versé au-delà de la somme indiquée ci-dessus, correspondant au minimum à reverser à la Fédération Nationale.